



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027109

HAL Id: hceres-02027109

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027109>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004188

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Campus Centre ville d'Avignon, site Sainte-Marthe.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Histoire* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) propose une formation généraliste en histoire au contenu scientifique exigeant. Elle prépare essentiellement les étudiants à une poursuite d'études en master : master *Histoire* de l'UAPV, mais aussi masters métiers de l'enseignement (primaire ou secondaire) proposés à l'UAPV en collaboration avec l'Université d'Aix-Marseille, ou masters professionnels des métiers de la culture, dans l'offre de l'Université (master *Stratégie du développement culturel* du département Information-Communication ou masters spécialisés à l'étranger).

La licence mention *Histoire* propose, à l'issue de 4 semestres permettant aux étudiants de choisir leur orientation, deux parcours clairement identifiés : le parcours *Sciences historiques et enseignement* menant plus spécifiquement aux métiers de la recherche et aux métiers de l'enseignement, et le parcours *Art, culture et archéologie* qui permet, à côté d'une orientation en recherche dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie, d'intégrer des masters autour des métiers de la culture et du patrimoine historique. La licence d'*Histoire* s'insère donc particulièrement dans la dimension culturelle des axes de recherche de l'établissement, et certaines spécialités de recherche des enseignants-chercheurs et des laboratoires associés contribuent à une visibilité extérieure intéressante, comme c'est le cas des enseignements d'archéologie.

La progressivité de son orientation se traduit dans la progressivité des enseignements. Chaque année, la licence propose, à côté d'unités fondamentales couvrant les quatre périodes de l'histoire (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), un choix d'options puis de spécialisations assez large. Ainsi, le portail d'options partagées avec les deux licences de *Géographie* et d'*Information et communication* permet aux étudiants, en L1 et lors du premier semestre de L2, de découvrir des enseignements de ces deux autres disciplines. Par ailleurs, une spécialisation dans une des périodes de l'histoire, en histoire de l'art, en patrimoine ou en archéologie du monde



grec est proposée de manière progressive. La spécialisation possible en archéologie, associée à des possibilités de stage de terrain, est une originalité de cette mention d'*Histoire*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Histoire* s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et, pour partie, dans l'axe de recherche prioritaire "Culture, patrimoine et société numérique". Son implantation au cœur de l'une des plus anciennes universités de France, sur un territoire où se côtoient richesses archéologique, archivistique et patrimoniale de premier plan, musées et festival de renommée mondiale, est un atout indéniable pour les étudiants. Ceux-ci peuvent trouver en effet dans cet environnement de qualité des espaces de dialogue entre leurs études et leur projet professionnel. On peut toutefois regretter que le dossier proposé ne mentionne pas de manière suffisamment explicite ces relations entre les partenaires locaux ou internationaux, parfois de premier plan, et la formation de licence.

Le projet pédagogique sur lequel est basé l'offre de formation en histoire de l'Université d'Avignon associe à un contenu scientifique de niveau élevé dans les disciplines historiques un enseignement continu en géographie, nécessaire pour la poursuite d'études vers les concours de recrutement de l'enseignement secondaire. A côté de ces savoirs scientifiques essentiels, la licence d'*Histoire* offre des enseignements de méthode, historique ou géographique, de recherche documentaire, de langue ancienne en option, d'épistémologie ou d'archéologie, qui permettent d'avoir une formation généraliste solide aux outils et aux contenus nécessaires pour aborder le métier d'historien.

Les enseignements sont organisés en cours magistraux, le plus souvent appuyés sur des travaux dirigés, avec une progressivité permettant, en L1 et début de L2 notamment, de privilégier les cours en petits groupes de travaux dirigés, menant les étudiants à une meilleure adaptation aux méthodes de travail de l'Université. Il faut signaler que le dossier ne mentionne pas la présence d'une réflexion sur les compétences attendues des étudiants, qu'il s'agisse de celles que l'on peut exiger à l'issue de la L3 comme de la manière d'évaluer un certain nombre de compétences additionnelles, tel que l'usage des TICE. Par ailleurs, la mobilité internationale ne semble pas trouver un très large écho actuellement auprès des étudiants. Elle est certes favorisée dans le cadre d'échanges ERASMUS possibles avec des universités partenaires, essentiellement en L2, mais l'absence d'un enseignement de langues vivantes obligatoire dès le S4 explique peut-être ce faible engouement.

La spécialisation tout au long du cursus, débouche sur deux parcours identifiés dès le S4 de la licence (*Sciences historiques et enseignement* et *Art, culture, archéologie*). Or, ces deux parcours se limitent pourtant au seul choix d'une unité d'enseignement (UE) de spécialisation au cours de chaque semestre. Dès lors, on est en droit de s'interroger sur la nécessité d'un tel affichage de parcours s'il se réduit à une seule option au sein d'une licence très généraliste. Par ailleurs, l'une de ces UE dites de parcours pose problème : proposer de la géographie physique et aucun enseignement en géographie de l'environnement, en développement durable, en histoire de l'art est assez loin de la réalité des matières présentes au concours ou des contenus des programmes de l'enseignement primaire ou secondaire. La confusion dans la lisibilité des parcours semble accentuée par l'existence d'une UE dite fondamentale, présente à chaque semestre et proposant aux étudiants un choix large mutualisé entre semestres. Ainsi, les cours « Histoire culturelle du Moyen-Age », « Archéologie du monde grec », « Histoire culturelle du contemporain » ou « Sociétés et cultures protestantes » sont proposés au choix en S2, S4 et, avec une variante, en S6, tandis que les cours « Archéologie de l'antiquité tardive », « Patrimoines-patrimoine », « Histoire politique du Moyen-Age », « Histoire des anciens états italiens à l'époque moderne » ou « Histoire socio-politique dans les temps contemporains » se trouvent proposés aux S3 et S5. Ces deux éléments (forte spécialisation des contenus de cours fondamentaux sans explicitation dans le dossier de l'aide apportée aux étudiants pour faire leurs choix, "parcours" réduits à une seule UE de spécialisation) renforcent l'impression de manque de lisibilité de ces deux parcours.

Ce projet pédagogique est porté par des partenariats avec les institutions locales (services d'archives municipales et départementales, musées, bibliothèques). Les liens tissés avec le service archéologique du Vaucluse et le département des Antiquités de Chypre témoignent de l'accent mis sur ces spécialisations dès la L2. Or, là encore, le dossier reste peu disert sur la nature des liens entre ces institutions et la formation initiale de licence, ce qui est dommage lorsque l'on sait la qualité de la recherche archéologique dans le monde grec élaborée par les enseignants-chercheurs du département avec l'appui des étudiants, de master en tout cas. L'originalité de cette spécialisation en archéologie semble ainsi peu mise en avant dans le dossier.

La pré-professionnalisation en licence prend la forme d'un stage de 70h proposé au semestre 4 dans le cadre d'une UE d'ouverture. Aucun enseignement ni suivi n'accompagne ce stage, dont on ignore les modalités de contrôle par exemple. Toutefois, il semble possible (mais non pas obligatoire) de préparer ce stage dans le cadre d'une unité



d'enseignement dédiée à la mise en place de ce projet professionnel. Ce stage ne semble pas clairement piloté par les enseignants d'histoire : là encore, le manque de précision du dossier concernant le pilotage des stages et les objectifs de ces derniers en rapport avec les orientations d'études ou professionnelles des étudiants rend malaisée la compréhension de l'architecture globale de la licence.

Pour aider les étudiants dans leur choix de parcours et/ou leur projet professionnel, l'équipe pédagogique de la mention *Histoire* propose un accès facilité aux cellules d'orientation du SCUIO (service commun universitaire d'information et d'orientation) ainsi que la présence d'enseignants référents au sein du département. Une aide personnalisée est proposée en 1^{ère} année à travers un tutorat assuré par certains étudiants de master.

L'équipe pédagogique, composée des enseignants et enseignants-chercheurs du département d'histoire, s'enrichit des enseignants des autres disciplines intervenant dans la formation de licence, mais aussi de partenaires extérieurs, intervenants professionnels dans le cadre de certaines UE de pré-professionnalisation proposées au dernier semestre de la licence. Toutefois, il semble que l'équipe pédagogique ne se soit pas appropriée la notion de pilotage de l'offre de formation. L'absence d'indicateurs statistiques des entrants ou d'analyse des flux d'étudiants, le manque d'interrogation réflexive sur les modalités de contrôle ou sur l'évaluation des enseignements confirment cette impression à la lecture du dossier.

- Points forts :

- Un socle de connaissances solide et exigeant en histoire, en méthodologie historique, dans les domaines des archives, de l'archéologie et du patrimoine, qui donne une forte légitimité scientifique à la licence mention *Histoire* et prépare les étudiants à une poursuite d'études en master.
- Des partenariats annoncés avec les institutions territoriales dans les domaines de la culture, des archives, du patrimoine et de l'archéologie, qui doivent permettre aux étudiants de se confronter à d'éventuels débouchés professionnels dans des métiers à recrutement plutôt bac+5.

- Points faibles :

- Une absence de pilotage de la licence (réflexion sur les taux d'échec et d'abandon, évaluation des enseignements, analyse des résultats aux examens, connaissance de la population entrant en L1 et du devenir des étudiants, diplômés ou non, quittant le département d'histoire) liée certainement à une équipe dont le fonctionnement en équipe pédagogique est encore flou ; absence d'un conseil de perfectionnement.
- Une organisation en "parcours" qui se limite au choix d'une UE de spécialisation en L2 et L3.
- Le contenu de certaines UE correspondant à ces parcours semble parfois inadapté (enseignement en géographie physique obligatoire pour le parcours "sciences historiques et enseignement").
- Pour le parcours *Art, culture et archéologie*, une séparation flagrante avec le parcours *Musées et patrimoine* de la licence mention *Information-Communication* qui empêche la mise en place de passerelles et de mutualisation des contenus de formation entre ces deux mentions de licence.
- Très faible prise en compte des compétences, qu'il s'agisse d'une réflexion sur les compétences transversales attendues en fin de L3, de la présence peu valorisée de compétences additionnelles (TICE limitées au C2i et aux initiatives de certains enseignants, langues vivantes uniquement optionnelles certains semestres).
- L'enseignement de langues vivantes n'est pas obligatoire pendant les 6 semestres de formation.
- Malgré la présence d'un stage en S4, celui-ci n'est pas suffisamment articulé à la formation. Son pilotage ne semble pas assuré, selon le dossier, par l'équipe pédagogique d'histoire. La réflexion de l'étudiant sur le projet de stage et l'évaluation de ce stage ne semblent pas prises en charge par l'équipe pédagogique.
- Le dossier n'est, au final, pas suffisamment explicite sur de nombreux points essentiels (pilotage, connaissance de la population étudiante, cohérence de la formation).

Recommandations pour l'établissement

L'absence d'indicateurs statistiques des entrants ou d'analyse des flux d'étudiants, le manque d'interrogation réflexive sur les modalités de contrôle ou sur l'évaluation des enseignements semblent laisser supposer un manque de connaissances ou d'appropriation des outils existant à l'UAPV par certaines équipes. Il pourrait être bon de généraliser un dialogue plus approfondi entre les composantes et la direction de l'établissement afin de faire accepter par la majorité des acteurs la politique générale de l'établissement.

La notion de parcours en licence suppose des formations plus clairement différenciées en L3 que celles qui sont proposées en licence d'*Histoire*. Autant la progressivité et la transversalité des enseignements sont des points forts à souligner dans les premiers semestres, autant les parcours apparaissent comme trop peu différenciés. L'affichage d'un tronc commun moins lourd en termes d'ECTS, la mutualisation avec la licence mention *Information et communication*



parcours *Musées et patrimoine* pourraient être des moyens d'accroître l'attractivité de la licence d'*Histoire* et sa cohérence vers une poursuite d'études plus diversifiée en master.

Il faudrait pouvoir généraliser la politique de labellisation TICE engagée au sein de l'UAPV à des mentions de licence peu familières avec ces pratiques, y compris en aidant les équipes pédagogiques à en construire le contenu et en concevoir les outils à travers, par exemple, une cellule TICE dédiée.

Notation

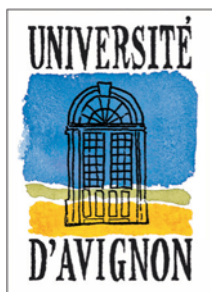
- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	163	155	133	112	151
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	72	89	71	66	55
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	97	74	66	58	50
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	1 %	8 %	4 %	8 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	12 %	9 %	6 %	5 %	
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	28 %	36 %	22 %	36 %	26 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	2 %	12 %	7 %	1 %	1 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	22 %	24 %	24 %	21 %	16 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			1 %	1 %	1 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	43 %	56 %	75 %	52 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
	L1 en 2010-2011			L2 en 2010-2011	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)		360	360	360	396
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle		1	1	1	1
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention		13	13	13	13
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs		342	324	324	360
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs		18	36	36	36



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des LICENCES de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

LICENCE HISTOIRE

1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un *outil d'évaluation des formations par les étudiants* a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement.
- **Suivi de l'insertion professionnelle – suivi des étudiants non diplômés**
 - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
 - Les enquêtes ne sont actuellement mise en œuvre que pour les masters, licences professionnelles et doctorats. Leur extension aux licences ne peut encore être envisagée du fait de la faiblesse des moyens actuels et du nombre plus important d'étudiants à enquêter.
 - Le suivi des étudiants non diplômés de Licence fait l'objet d'une démarche académique, en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille, la DRONISEP et le Rectorat. L'enquête a été effectuée la première fois courant 2011, et les résultats d'exploitation obtenus début 2012.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers quelques unes des activités suivantes :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.

- **Mise en place d'un contrôle continu depuis la rentrée 2009/2010.** Si l'effet sur les taux de réussite n'est pas encore probant (à $[n+2]$), il a été observé sans aucune incertitude un effet immédiat sur les taux d'abandons à l'issue du premier semestre, qui sont passés (à $[n+1]$) d'une moyenne annuelle de 35% à 24% actuellement.
- **Mise en place d'une architecture homogène des Licences.**– Dans le cadre de la mise en place de la licence rénovée, l'architecture des licences a été harmonisée pour toutes les mentions de l'établissement. Entre les semestres 1 et 3, toutes les formations disposent d'UE de compétences

additionnelles (C2i, Langue étrangère, Formation documentaire, construction de projet) qui représentent d'un semestre à l'autre successivement 30, 20 et 10% de l'ensemble des UE. Il en est de même pour les UE de compétences transversales communes à toutes les mentions d'un même domaine de formation.

- *De ce fait, les réorientations – notamment en première année – sont facilitées aussi bien entre mentions du même domaine (les 2/3 de chaque formation sont communs à toutes les mentions du Domaine) que d'un domaine à l'autre (1/3 d'UE communes transférables d'un diplôme à un autre).*
- *Quant aux compétences transversales, elles sont renforcées, dans la mesure où au moins pendant les 3 premiers semestres, elles représentent entre 30 et 10% des enseignements dispensés. L'ouverture vers d'autres disciplines connexes est donc une réalité importante dans chacune des formations.*
- *L'acquisition de compétences additionnelles est renforcée sous forme d'UE obligatoires dans une proportion allant de 30 à 10% des UE entre les semestres 1 et 3.*

2. OBSERVATIONS COMMUNES AUX LICENCES S.H.S.

Plusieurs des remarques faites aux trois disciplines (Géographie, Information et Communication et Histoire) convergent et sollicitent des mesures à prendre au niveau de l'UFR-IP.

Sur l'encadrement pédagogique, les conseils pédagogiques et les conseils de perfectionnement

L'UFR-IP SHS s'est doté d'un Conseil pédagogique d'UFR-IP. Celui-ci a été mis en place au mois de février 2012, soit un an seulement après la création de l'UFR-IP. Il est composé de la totalité des responsables de département, des responsables de formation de licence et de master et des responsables pédagogiques d'année, soit une vingtaine de personne. Il est présidé par le vice-doyen directeur des études. Ce Conseil a pour mission de coordonner l'ensemble des questions pédagogiques de l'UFR-IP SHS, notamment en ce qui concerne les interactions entre les différentes disciplines de l'UFR-IP. Il se veut également un espace de créativité et d'échange pédagogique ouvert. Il vient compléter le travail interne aux départements et prépare les questions à soumettre aux voix en Conseil d'UFR-IP.

Dans le même esprit, nous comptons mettre en place des Conseils de perfectionnement dans les Départements. Ces derniers feront pour cela appel aux professionnels, aux intervenants extérieurs, aux partenaires socio-économiques et aux partenaires territoriaux avec lesquels ils ont le plus coutume de travailler. Il sera possible de dissocier ces conseils en fonction des parcours de formation sur lesquels ils seront sensés intervenir. L'UFR-IP se dotera aussi, à son niveau, d'un Conseil de perfectionnement en SHS qui sera basé sur le Conseil pédagogique auquel on associerait le vice-doyen en charge de l'insertion professionnelle et des partenaires représentant un échantillon de métiers des différentes disciplines.

Une meilleure connaissance des flux des étudiants, qu'il s'agisse des sorties sans diplôme ou du devenir des étudiants diplômés de licence, serait souhaitable.

Le suivi statistique des cohortes sortantes est en train d'être mis en place par le SCUIOIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) de l'UAPV. Celui-ci a déjà réalisé des études à 30 mois. Mais nous comptons faire appel aux secrétariats pédagogiques pour compléter ce travail. Nos secrétaires ont en effet l'avantage de bien connaître les étudiants. En outre, l'exploitation des adresses électroniques dont tous les étudiants disposent maintenant à vie (...@etd.univ-avignon.fr), avec renvoi automatique sur les autres adresses de leur choix, permet dorénavant de faire un travail systématique. Les enquêtes pourraient être faites à 6, 12, 18 et 36 mois après la sortie du diplôme de licence et de master. Les étudiants qui changent de parcours ou arrêtent les études seront également suivis.

Mise en place d'un bureau des stages et de l'insertion professionnelle

L'UFR est sur le point de mettre en place un *bureau des stages et de l'insertion professionnelle*. Sous la tutelle du vice-doyen délégué à l'insertion professionnelle et en synergie avec le SCUIOIP, ce bureau aura la responsabilité de la gestion des stages (offres, conventions, suivi...). Mais il pourra aussi prendre part au suivi statistique en matière d'insertion professionnelle des étudiants sortants. Il aura également un rôle à jouer auprès du Conseil de perfectionnement.

Développer les TICE

Sous l'impulsion de la mission TICE, de nombreux espaces de cours en ligne ont vu le jour en SHS. En licence, on en compte 21 en géographie, 14 en histoire et 31 en information et communication, auxquels s'ajoutent 5 espaces de cours communs à l'UAPV et au domaine SHS dans les premiers semestres de la licence rénovée. Le département de géographie a obtenu la labellisation TICE des deux semestres de sa L2. Une dynamique est en cours, il manque peu pour que d'autres semestres obtiennent la labellisation dans un avenir proche. La direction de l'UFR-IP se charge, aux côtés de la mission TICE, de promouvoir une pédagogie numérique.

Généraliser l'auto-évaluation

La DOSI (Direction Opérationnelle des Systèmes informatiques) de l'UAPV a mis à la disposition des enseignants un protocole d'auto-évaluation des enseignements en ligne et un protocole d'évaluation globale des semestres. Les enseignants et les responsables pédagogiques commencent à s'approprier ces

outils. La direction de l'UFR-IP, consciente des enjeux, va contribuer à la généralisation de leur emploi.

3. LICENCE HISTOIRE

a) Améliorations envisagées/en cours

En ce qui concerne le développement d'une collaboration accrue avec les autres formations du domaine SHS (notamment le parcours Musées et patrimoine de la Licence Information et communication).

Les passerelles entre ces diplômes existent désormais, du S1 au S3, dans le cadre des modules communs aux mentions de licence du même domaine (voir ci-dessus les observations générales concernant l'architecture harmonisée des Licences).

L'importance de la formation en langues pour les étudiants se traduit par une offre variée dès la L1, non seulement en anglais mais aussi en italien, espagnol et bientôt en allemand. La mise en place d'une Maison des Langues à l'intérieur de l'UAPV permettra de consolider cette formation et de la rendre obligatoire jusqu'à la L3 au sein de la Licence d'histoire.

b) Rectifications/Précisions

Sur l'évolution des parcours. Le renforcement des spécialisations est prévu (*Sciences historiques et enseignements et Patrimoine : Art, culture, archéologie*) par le fléchage des UE de spécialisation, qui sera effectif à la rentrée. La réflexion sur la finalité des enseignements ainsi proposée sera ainsi précisée.

A propos du stage. Il peut être placé en L1, L2 ou L3, et est piloté par un enseignant référent. Il se fait en priorité dans un établissement de l'enseignement secondaire ou dans un musée, une bibliothèque ou un dépôt d'archives et il est validé à l'issue d'un rapport par lequel l'étudiant prouve avoir saisi les attentes du ou des poste(s) de travail qu'il a observé(s).

Sur la cohérence de la formation. Elle fait l'objet d'une réflexion régulière au sein d'une équipe pédagogique si naturellement et bien soudée qu'il n'a pas été jugé initialement utile de souligner combien son travail quotidien est centré sur les efforts pour la réussite de la formation. Pour ce faire, l'environnement numérique de travail est un outil important. Mais cette cohérence repose aussi sur nos exigences en matière de compétences : celles de l'expression écrite et orale, celles de la capacité à restituer les connaissances par la synthèse, celles de la maîtrise de toutes les ressources documentaires en ligne.

c) Erreur factuelle

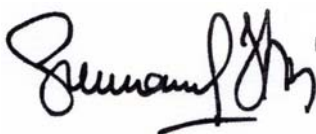
Pilotage de la Licence. L'équipe pédagogique du département d'histoire propose en effet aux étudiants un suivi constant tout au long de leurs parcours. La forte implication pédagogique des membres de l'équipe, la constante coordination entre responsables de niveau ainsi que les excellentes relations entretenues avec les étudiants par l'ensemble des enseignants-chercheurs permettent de mener une réflexion sur les attentes et les besoins des étudiants. Les étudiants eux-mêmes sont très impliqués dans la vie du département. Chaque promotion est appelée à élire deux délégués (pour un total de 6 représentants pour l'ensemble de la Licence), qui font remonter à l'équipe tous les problèmes pédagogiques rencontrés. Une réunion périodique avec ces délégués permet de répondre rapidement aux problèmes rencontrés par les étudiants dans le cadre de leur formation et à propos de leurs avenir professionnels. Nous signalons de plus que le faible effectif de personnel administratif dédié au secrétariat pédagogique de la formation et le morcellement de son temps de travail rendent difficile un suivi précis du devenir des étudiants. L'équipe est toutefois désireuse d'améliorer ce point et elle participera à ce qui sera mis en place à cet effet au niveau central.

Echanges internationaux. Pour l'ensemble des programmes (ERASMUS et autres), le taux de départ est élevé pour les effectifs réels et en sensible augmentation ces dernières années : Erasmus

(2009/2010 : 15 ; 2010-2011 : 16 ; 2011-2012 : 10). - Hors-Europe 2009/2010 : 2, 2010-2011 : 2, 2011-2012 : 3).

Il doit enfin être rappelé que la qualité de la formation de Licence de qualité se mesure par exemple par la réussite de nos étudiants au CAPES (en 2012, les admissibles d'Avignon, tous issus de la licence de l'Université, représentent à eux seuls le tiers des admissibles de l'Académie d'Aix-Marseille). Le niveau à la sortie de la Licence est en outre mesuré par le succès de nos étudiants dans la poursuite des études dans le cadre des Masters ou des Doctorats.

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Emmanuel ETHIS', with a stylized flourish at the end.

Emmanuel ETHIS